



ELIMINATOIRE DES CLUBS

Le montant de l'inscription au championnat de France est fixé à 25,00 € par club

L'équipe du club est composée au minimum de 5 pêcheurs du même club plus éventuellement 1 remplaçant

1 FORMULAIRE PAR CLUB – 1 règlement par club à l'ordre du CD 45

INSCRIPTION ET RÉGLEMENT AU PLUS TARD LE 1er MAI

Bulletin de participation à l'Eliminatoire des Clubs

2018

VITRY AUX LOGES

CR : CENTRE VAL DE LOIRE

CD :

CLUB :

RESPONSABLE :

E-MAIL :

TÉLÉPHONE :

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE CLUB

SECTEURS	NOMS	PRÉNOMS	N° LICENCE
A			
B			
C			
D			
E			

REMPLOCANT

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE

Total à régler :

25,00 €

Signature du Président du CLUB
